



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE EN GUINÉE

FICHE GUINÉE CONAKRY

I - Organisation de l'enseignement supérieur

Enseignement sup. public : 3 universités, 2 centres universitaires, Institut sup. de technologie, Inst. Sup. des Arts, 62 000 étudiants (tous boursiers du gouvernement). Les aides sociales aux étudiants consomment 72% du budget de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur.
Institut agronomique et vétérinaire
Enseignement supérieur privé : une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur dont l'Université Koffi Anan de Conakry.

II - Organisation des études et enseignements dispensés

La Guinée Conakry a adopté le LMD en 2001.
En pratique, et vu le faible niveau des étudiants entrant dans le supérieur, la première année est consacrée à une remise à niveau des pré-requis fondamentaux. La licence est donc délivrée en 4 ans, sauf à de rares exceptions.
9 licences professionnelles, dont 3 appuyées par la Coopération française.
Il n'y a pas de Mater « professionnalisant ». 3 Masters sont appuyés par la Coopération française.
1 seule école doctorale en « environnement durable » (Université Gamal Abdel Nasser de Conakry).

III - Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Bonne répartition géographique des établissements d'enseignement supérieur.

IV - Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

Soutenues par le SCAC :

Toulouse Paul Sabatier (Médecine, Biodiversité*); Toulouse Le Mirail (Espace Temps Société*); Angers (Mathématique, Informatique, Anglais), Besançon (Français FLE), Strasbourg (Droit*), Paris 12 (Génie industriel et Maintenance*), Lille 1 (gestion des entreprises et administrations*).

* FSP AMES : appui à 3 licences professionnelles, et à 3 Maters.

Non soutenues par le SCAC :

Université de Nantes (architecture), Toulouse Paul Sabatier (Médecine) ; Paris 1 (Histoire).

b) d'autres pays, notamment européens

Canada ;
Maroc : envoi d'étudiants au Maroc ;
Sénégal : Médecine.

V - Orientation à donner à la coopération universitaire franco-guinéenne

Trois axes prioritaires seraient à soutenir par la coopération : - la gouvernance de l'enseignement supérieur (établissements et tutelle) ; - la mise en place du D du LMD par la création d'écoles doctorales (adaptées au contexte national), - la structuration de la recherche.

VI- Contacts utiles

Pr. Amadou Tidjane DIALLO, Directeur national de l'Enseignement supérieur
Pr Jean Luc MOREL, Chef de Projet FSP AMES.

Mise à jour : 27 mai 2009